

SOMMAIRE

1	Agenda des prochains évènements
	Compte rendu du conseil d'administration du 19 janvier 2019
2	<ul style="list-style-type: none">• Réforme du lycée et avenir du russe• Concours AFR 2018 et 2019
3	<ul style="list-style-type: none">• Congrès 2019• Le colloque
4	<ul style="list-style-type: none">• L'assemblée générale. Renouvellement des instances
5	Annexe 1 : Lettre au Président de la République
6	Annexe 2 : Argumentaire du colloque
9	Annexe 3 : Programme et liste des intervenants

CONGRES 2019

Colloque : 30 mars ; Assemblée générale : 31 mars
Inscrivez-vous sans tarder au colloque sur <https://frama.link/yShycw36>

Date limite souhaitée par les organisateurs : **15 mars**

SONDAGE 2019

Contribuez à la préparation du congrès en répondant nombreux (avant le 15 mars), même (et surtout) si vous ne pouvez pas être présents.
<https://is.gd/sondageafr2019>

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du samedi 19 janvier 2019 INALCO, 65 rue des Grands Moulins, 75013 PARIS

Présents : Jean Bressolette, Richard Brunet, Evelyne Enderlein ; Armelle Groppo, Elena Jourdan
Georges Martinowski, Ida Schlaen, Alain Slanoski, Sylvette Soulié.

Invitée : Anna Brunet

Excusés :

Du bureau : Julie Deschepper, Véronique Jobert, Hélène Méar, Hélène Mélat.

Du conseil d'administration : Peu de membres du conseil d'administration ont participé à cette réunion ; beaucoup avaient averti de leur absence. Le bureau le déplore car c'est du nombre que viennent les idées nouvelles, qui sont indispensables, sans parler de l'aide à laquelle les bulletins appellent régulièrement et dont l'absence commence à se faire sentir, y compris dans l'organisation du congrès.

Réforme du lycée et avenir du russe

Cette question capitale a été longuement discutée, le texte de la réforme ayant été publié peu avant la réunion du Conseil.

LA REFORME

La réforme fait peser une très lourde menace sur le russe au lycée, étudié majoritairement en LV3/LVC¹, mais aussi, par voie de conséquence, sur le supérieur.

Il est décidé d'envoyer une lettre au Président de la République (annexe 1), puis de la diffuser plus largement, expliquant les conséquences concrètes de la réforme pour le russe et avançant une série de propositions pour en assurer le maintien.

SES CONSÉQUENCES

Cette réforme devrait entraîner une demande renforcée de cours privés de russe. L'AFR, régulièrement sollicitée, pourrait y jouer un rôle ; comme cela a commencé d'être envisagé.

Distribuer largement la plaquette de promotion et recueillir des témoignages sur l'utilité professionnelle de connaître le russe pour la rubrique « monde professionnel » deviennent des instruments à développer pour utiliser bien plus largement. N'hésitez donc pas à faire partager votre propre expérience, celle de vos proches, celle de vos relations.

LE NOUVEL INSPECTEUR GÉNÉRAL

Personne n'est nommé à ce jour. D'après les renseignements obtenus par l'AFR, il s'agit d'une question de temps. La décision est prise, mais l'inspecteur général de russe ne peut être nommé avant les autres. Or, les « tours » successifs qui conduisent à ces nominations sont toujours en cours pour les autres disciplines.

Les trois inspectrices pédagogiques régionales sont, elles, à leur poste : Cristina Aguibetov, Cécile Deramond et Catherine Hoden.

Les concours organisés par l'AFR

LE CONCOURS 2018

Huit personnes ont répondu à l'appel lancé par Sylvette Soulié sur la liste de diffusion. C'est donc un beau jury qui a classé les travaux et désigné les lauréats. Leur liste et leurs textes sont en ligne sur le site à la page <https://www.afr-russe.fr/spip.php?article5834>

Comme chaque année les contacts avec les sponsors (sans lesquels il n'y aurait pas de prix) demandent beaucoup de temps et de ténacité, leur réponse arrivant souvent au dernier, voire au tout dernier moment après plusieurs relances ; la collecte des prix qui s'ensuit (une cavalcade motorisée de Richard Brunet dans tous les coins de Paris) exige, elle aussi, un temps important. Toute aide sera donc la bienvenue pour le concours à venir, ne serait-ce, par exemple, que se charger d'un sponsor (contact, relances, collecte du/des prix).

De façon désormais traditionnelle, la remise des prix a eu lieu aux *Journées du livre russe*, à la mairie du V^e arrondissement de Paris, le samedi 16 février, en avant-première de la remise du prix Russophonie. Le CA décide que l'AFR prendra en charge les billets des lauréats et des membres non parisiens du jury qui viendront à la remise des prix.

Une très belle surprise a été réservée (à la dernière minute, elle aussi) par le Dialogue de Trianon : un séjour de douze jours dans le centre de vacances Sirius, à Sotchi <https://sochisirius.ru> (version anglaise : https://sochisirius.ru/uploads/files2/sirius_en.pdf),

¹ Les langues seront après application de la réforme appelées LVA, LVB et LVC.

offert par la partie russe du Dialogue aux six lauréats des catégories collège et lycée. Le président russe du Dialogue², Alexandre Orlov, ancien ambassadeur en France, leur a remis leur prix le 16 février. Il était accompagné du président français du Dialogue, Pierre Morel, ancien. Le voyage restant à la charge des familles, M. Morel s'est engagé à étudier la question.

Le bureau voit là une reconnaissance de l'AFR et du travail qu'elle mène depuis très longtemps pour soutenir les études russes en général, et plus particulièrement de celui qui a été fait récemment en étroite collaboration avec le Dialogue. Elle se réjouit que soit ainsi offerte à des collégiens et à des lycéens, qui n'étudient pas nécessairement le russe, la possibilité de découvrir la Russie dans une ambiance très russe et d'excellentes conditions de séjour.

CONCOURS 2019 : APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Le calendrier adopté pour la première fois pour le concours 2018 sera conservé.

Sylvette Soulié redit cette année encore combien les candidats respectent peu les consignes quand ils envoient leurs travaux. Cela engendre un très lourd travail supplémentaire d'échanges d'envois, réception, renvoi de mails aux élèves mais aussi à leurs professeurs.

L'équipe *concours* est à la recherche de suggestions. Depuis plusieurs années revient l'idée de vidéos, à la place des traditionnels textes ou dessins. La pratique se diffuse dans les établissements et attirerait sûrement des candidats. Mais des compétences particulières seraient nécessaires. S'il y en a, elles sont les bienvenues ! Il serait également possible, puisque les publics concernés se renouvellent, de reprendre des sujets proposés il y a déjà plusieurs années : *mon image de la Russie ; imaginer la fin d'une histoire*. Vos suggestions seront les bienvenues ici aussi.

Un appel sera lancé sur la liste, l'équipe concours serait ravie d'y recevoir des réponses.

Congrès 2019

Le congrès 2019 aura lieu les 30 et 31 mars 2019 à Paris. Le colloque se tiendra le samedi 30 mars à l'INALCO, 65 rue des Grands Moulins, Paris 13^e ; l'assemblée générale le dimanche 31, a priori au Centre Kellermann, comme en 2017.

Le colloque

Le colloque « Patrimoine russe et soviétique : construction, déconstruction, reconstruction » est organisé en coopération et avec le soutien de l'INALCO et de son Centre de Recherches Europes-Eurasie (CREE). L'argumentaire du colloque (annexe 1) et le programme détaillé (annexe 2) font suite à ce compte-rendu.

La partie scientifique du colloque (thème, argumentaire, choix des intervenants, programme) est achevé.

L'organisation matérielle est la suivante : l'AFR prend en charge les billets des intervenants qui n'habitent pas Paris ou ses environs. Le coût estimé est de 1300 €. L'INALCO et le CREE financent l'ensemble des autres frais (location de l'auditorium, affiches et flyers, produits dérivés, logement des intervenants non parisiens, traduction simultanée, pauses café ; déjeuner pour les intervenants et les organisateurs). Ceci signifie que la charte graphique est celle de l'INALCO et que ses temps sont les nôtres. La coordination de tous les aspects matériels est assurée par Julie Deschepper pour l'INALCO et Armelle Groppo pour l'AFR.

² Le Dialogue de Trianon a deux présidents, actuellement un Russe, Alexandre Orlov, ex-ambassadeur de Russie en France, et un Français, Pierre Morel, ex-ambassadeur de France en Russie.

Le coût de la participation au colloque a été fixé par le bureau à 10 € pour les membres de l'AFR, 15 € pour les personnes qui ne le sont pas, gratuit pour les scolaires, étudiants et docteurs sans emploi. Les inscriptions sur HelloAsso vont ouvrir sous peu.

Inscrivez-vous sans tarder sur : <https://frama.link/yShycw36>

L'assemblée générale. Renouvellement des instances

Elle se tiendra le dimanche 31 mars. Le lieu devrait en être le Centre Kellermann. *Ce lieu reste encore à confirmer*, le bureau vous remercie donc de bien surveiller vos boîtes mail.

Ordre du jour, convocation et procuration vous seront envoyés en temps et en heure.

Un questionnaire a été mis en ligne <https://is.gd/sondageafr2019>. Il vise à rassembler vos souhaits afin de mieux les satisfaire. Pensez à le remplir.

Comme toutes les années impaires, celles où se tient le congrès, l'assemblée générale doit renouveler, les instances dirigeantes de l'AFR. *Votre présence, nous l'espérons, ou votre procuration sont donc indispensables.*

Le Conseil en a établi l'ordre du jour.

LES AGAPES CONVIVIALES

Les lieux du dîner du samedi 30 et du déjeuner (éventuel) du dimanche 31 ne sont pas encore choisis.

Deux causes à cela : la surcharge de travail des membres parisiens actifs du bureau ; le coût dans Paris des restaurants et des locations de salles, peu nombreuses. Le bureau a tenu compte des remarques sur le prix du dîner et cherche une solution plus économique.

Le 31 mars, si l'assemblée générale se tient effectivement boulevard Kellerman, il sera possible de déjeuner sur place.

Les renseignements seront communiqués et les inscriptions sur HelloAsso ouvertes sous peu. Vous en serez avertis par courrier électronique.

Le bureau vous remercie de votre compréhension.

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 13h50.

ANNEXES

Annexe 1 : Lettre de l'AFR au Président de la République

Monsieur le Président de la République,

L'Association Française des Russisants, à l'instar des sociétés savantes d'autres langues, tient à attirer votre attention sur les répercussions négatives de la réforme du lycée qui entrera en vigueur à la rentrée prochaine, sur l'enseignement de la langue russe.

Appliquée en l'état, la réforme risque d'entraîner la disparition du russe comme 3^{ème} langue (LVC) et assèchera le vivier déjà réduit des futurs connaisseurs de la langue et de la culture de la Russie. En effet, la limitation du nombre d'options d'enseignement général à une seule porte atteinte à l'ensemble des LVC ; or plus de la moitié des effectifs actuels des élèves étudiant le russe le choisissent justement en tant que 3^{ème} langue étrangère. Son apport de moins de 1% de la note finale du baccalauréat, comme de tous les enseignements optionnels, récompensera bien peu les efforts qu'exige son étude. Par ailleurs, le russe ne bénéficie pas de la valorisation accordée aux langues anciennes (possibilité d'étudier le grec ou le latin en plus de l'option déjà choisie) ou régionales.

La disparition du russe LVC risque de fragiliser encore davantage le russe LVA et LVB dans les établissements où il subsiste encore. Il ne bénéficie généralement plus que de deux heures d'enseignement hebdomadaire dans le cadre de l'enveloppe horaire globalisée des langues vivantes du tronc commun. Par ailleurs, le russe ne figure pas parmi les spécialités proposées aux élèves du cycle terminal, alors qu'il nécessiterait, bien au contraire, un volume horaire ambitieux.

Depuis des années déjà, le russe est en voie de raréfaction dans l'enseignement secondaire et, de ce fait, dans le Supérieur ; les chiffres du ministère de l'Éducation en témoignent. Contrairement aux déclarations convenues lors des rencontres diplomatiques au plus haut niveau, peu de mesures concrètes viennent soutenir l'enseignement du russe à l'échelle nationale. Maintenir ou, le plus souvent, supprimer le russe, relève d'une décision locale, sans qu'une vue d'ensemble au niveau national permette de veiller à une répartition équilibrée des enseignements aujourd'hui dits « rares » ainsi qu'à leur pérennité. Dans ce contexte déjà très dégradé, la réforme laisse présager la quasi-disparition de l'enseignement du russe dans les lycées français ; elle fragilisera le système de l'enseignement des langues vivantes en LVC, système presque unique en Europe, qui permet à nos adolescents d'être initiés à trois aires culturelles.

Cette évolution ne correspond pas au vœu exprimé par le ministère de l'Éducation nationale en matière de diversification des langues ; elle va à l'encontre des derniers accords de coopération entre la France et la Russie confirmés récemment par la création du Dialogue du Trianon ; et surtout, elle ne permettra bientôt plus à la France de disposer des russisants dont elle a besoin pour soutenir le développement des relations économiques, commerciales, culturelles et scientifiques bilatérales, et pour assurer son propre rayonnement en Russie même, quelles que soient les variations du climat politique.

En effet, les chercheurs qui travaillent actuellement sur la Russie s'accordent pour dénoncer le manque criant de spécialistes français de ce pays. Les ambassadeurs de France qui se succèdent à Moscou en savent quelque chose. Très bientôt, la France sera obligée de s'en remettre à des analystes et spécialistes

d'autres pays. Il nous paraît pourtant conforme à l'intérêt national de préserver une capacité autonome d'observer la Russie et de lui parler.

Maîtriser la langue russe, connaître la civilisation de ce pays et être capable de l'analyser exige un temps incompressible qui commence au collège et au lycée. La sauvegarde de ce vivier ne peut être que le fruit d'une démarche volontariste des pouvoirs publics. Sans soutien institutionnel, pas de diversification des langues.

L'Association Française des Russisants vous demande donc, Monsieur le Président de la République, d'introduire dans le projet de réforme une série d'aménagements afin que la France puisse conserver la possibilité de former ses propres spécialistes à une connaissance fine, approfondie de la Russie et de la langue russe. A savoir :

- ✓ s'engager à ce que l'enseignement du russe soit **présent dans toutes les académies** comme LVA, LVB et LVC, et réintroduire cet enseignement dans les académies où il a disparu ;
- ✓ assouplir la carte scolaire en généralisant des **dérogations pour les langues dites rares** afin de donner à tous la même chance d'étudier le russe, avec obligation de poursuivre cette langue après admission dans le lycée choisi et, en cas d'abandon, de revenir dans l'établissement de secteur ;
- ✓ renforcer **le statut des enseignements optionnels (LVC)** en permettant d'en choisir plusieurs et en augmentant leur apport à la note finale du baccalauréat ; veiller à ce que localement, l'étude d'une LVC reste possible pour les élèves ayant choisi les spécialités scientifiques, pour permettre le décroisement voulu par la réforme;
- ✓ ouvrir ou maintenir **le russe LVA et LVB** dans les établissements qui regroupent collège et lycée dans un même lieu ou du moins à proximité immédiate, afin que les élèves puissent poursuivre l'étude de cette langue jusqu'en Terminale, et les professeurs assurer les cours, dans de bonnes conditions ;
- ✓ offrir aux élèves ayant commencé le russe au collège la possibilité d'étudier le russe comme **langue de spécialité** au même titre que l'anglais, l'espagnol, l'allemand et l'italien, seules langues proposées à ce jour.

Nous connaissons, Monsieur le Président de la République, votre intérêt pour le monde russe. Nous vous remercions par avance du soutien que vous pourrez apporter à l'enseignement de sa langue et de sa civilisation, à tous les niveaux du Secondaire comme du Supérieur. Il en va de l'intérêt de notre pays.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse et haute considération.

Annexe 2 : Argumentaire du colloque

ÉTAT DE LA QUESTION

Les travaux de recherches consacrées au « patrimoine » ont connu, en Europe de l'ouest, une « actualité spectaculaire » depuis les années 1980 (Dominique Poulot, *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIII^e-XXI^e siècles. Du monument aux valeurs*, 2006). Ce phénomène coïncidait alors précisément au mouvement d'extension de cette notion vers des objets nouveaux et inattendus. Si la Russie a également mené, dans une chronologie similaire, une réflexion sur l'élargissement de la notion de « patrimoine » – qui trouve en russe une traduction dans deux expressions concurrentes « *pamjatnik istorii i kul'tury* » (monuments de l'histoire et de la culture) ou « *kul'turnoe nasledie* » (patrimoine culturel) – les travaux consacrés au patrimoine russe et soviétique sont bien peu nombreux au regard de la production européenne. Ces travaux sont consacrés à trois thématiques principales : la construction historique, très factuelle, de la notion patrimoine en Russie et plus rarement en URSS, les aspects législatifs de sa conservation et, enfin, les problématiques de restauration³.

C'est au tournant des années 2000 que les recherches sur le patrimoine russe et surtout soviétique ont connu un soudain sursaut. D'abord, car la question des destructions de monuments dans la Russie contemporaine est devenue un enjeu politique brûlant d'actualité, tant et si bien que des organismes internationaux (UNESCO, ICOMOS, DOCOMOMO) ont contribué à publier des ouvrages pour alerter les autorités russes (Anna Bronovitskaya, Clementine Cecil, Edmund Harris (eds.), *Moscow Heritage at crisis point*, 2009 ; Clementine Cecil et Elena Minchenok (ed.), *St Petersburg Heritage at Risk*, 2012). Ensuite, car la mémoire du passé soviétique dans l'espace post-socialiste a suscité un intérêt nouveau auprès des chercheurs dans un contexte de renouveau des politiques mémorielles et de conflits des mémoires, notamment dans les pays d'Europe de l'Est (Svetlana Boym, *The Future of Nostalgia*, 2001 ; Alexander Etkind, "Hard and Soft in Cultural Memory: Political Mourning in Russia and Germany", 2004; Elena Morenkova, *Mémoire et politique : les représentations du passé soviétique en Russie*, 2017). C'est dans cette lignée que les traces matérielles du socialisme sont devenues un objet de recherche dominant dont témoignent, en France, les travaux de Taline Ter Minassian⁴.

Plus récemment encore, un nouveau champ de recherche s'est ouvert avec les travaux de Julie Deschepper, Pablo Alonso González ou Catriona Kelly⁵. Résolument pluridisciplinaire et partie prenante du courant des *critical heritage studies*, il s'attache à mettre en lumière les spécificités de la conception soviétique du patrimoine, éclairant ainsi le traitement contemporain des traces de l'URSS eu égard de l'importance du patrimoine monumental dans la construction des régimes socialistes.

³ Voir notamment : Marta A. Poliakova, *Obrana kul'turnovo nasledija Rossii*, Moscou, Drofa, 2005 ; O. L. Derevianko et alt. (dir.), *150 let obrane pamjatnikov v Rossii [150 ans de protection des monuments en Russie]*, Rossohrankul'tura, Moscou, 2009 ; A.S. Šenkov, *Pamjatniki arhitektury v Sovetskom sojuze. Očerki istorij arhitekturnoj restavratsii [Les monuments de l'architecture dans l'Union soviétique, Regards sur l'histoire des restaurations]*, Moskva, Pamjatniki istoričeskoj myslj, 2004 ; Natalia Dushkina, *Historic Reconstruction in Russia: a Strategy for the Future or Devaluation of a Heritage Concept ?*, 34th International Symposium on the Conservation and Restoration of Cultural Property "Reconstruction Process" and Cultural Heritage, Tokyo, 2012, p. 161-172.

⁴ Taline Ter Minassian (dir.), *Patrimoine et architecture dans les États post-soviétiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013. Dans le monde anglo saxon : Juliet Johnson and Benjamin Forest « Unraveling the reads of History: Soviet-Era Monuments and Post-Soviet National Identity in Moscow. *Annals of the Association of American Geographers* 92 (3), 524–547; Begić, Sandina, and Boriša Mraović. 2014. "Forsaken Monuments and Social Change: Function of Socialist Monuments in the Post-Yugoslav Space.", in : *Symbols that Bind, Symbols that Divide*, edited by Scott L. Moeschberger and Rebekah A. DeZalia, 13–37. Cham: Springer; Iacono, Francesco. 2018. Revolution and counter-revolution; or why it is difficult to have a heritage of communism and what can we do about it. *International Journal of Heritage Studies*. <https://doi.org/10.1080/13527258.2018.1450280>.

⁵ Julie Deschepper, "Soviet Heritage' from the USSR to Contemporary Russia: Genealogy of a Concept", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2018/1: 77-98; Julie Deschepper, "Between Future and Eternity: A Soviet conception of Heritage", *International Journal of Heritage Studies*, 2018 <https://doi.org/10.1080/13527258.2018.1467949>; Pablo Alonso González, "Communism and cultural heritage: the quest for continuity", *International Journal of Heritage Studies* 2016, <https://doi.org/10.1080/13527258.2016.1184701>; Catriona Kelly, "From "counter-revolutionary monuments" to "national heritage" The Preservation of Leningrad Churches", 1964-1982. *Cahiers du monde russe*, (54/1-2), 2013. DOI: 10.4000/monderusse.7928.

ENJEUX DU COLLOQUE

C'est dans ce contexte qu'a lieu le colloque. Loin de prétendre à l'exhaustivité, il entend plutôt proposer, en présentant plusieurs cas d'étude, un état des lieux de ce domaine de recherche actuellement en renouveau. Seront ainsi étudiés les musées, l'architecture et les monuments, mais aussi la photographie, la littérature, le folklore ou encore l'environnement. Les interventions seront articulées autour de trois grands axes.

Tout d'abord, la conservation, la valorisation et la transmission des patrimoines russes et soviétiques du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Quel est le rôle de l'État et celui des individus dans ces différentes missions ? Comment la question patrimoniale s'est-elle imposée comme constitutive de l'identité impériale russe ? Comment les traces du tsarisme ont-elles été détruites, transformées ou conservées pendant la période soviétique ? Pourquoi et comment le patrimoine était-il un outil fondamental de la perpétuation du régime soviétique ? Dans quelles conditions les acteurs du patrimoine ont-ils pu sauvegarder des objets *a priori* voués à la destruction ? Comment survécurent les œuvres des persécutés qui retrouvèrent massivement leur place dans les années 1990, après que la perestroïka leur eut ouvert la porte ? Comment les traces sombres de l'histoire soviétique ont-elles été mises en patrimoine ?

Ensuite, les destins tourmentés d'un patrimoine bien spécifique : le patrimoine architectural soviétique. Inhérente au projet de construction du socialisme, l'architecture a fait l'objet de représentations patrimoniales dès les années 1930, pour être ensuite classée au titre de patrimoine de l'Union soviétique dans les années 1960. En ce sens, et contrairement aux idées reçues, l'Union soviétique était pionnière dans sa réflexion sur le « jeune patrimoine » ou le « patrimoine moderne » au regard des discussions qui avaient lieu dans le « monde occidental » à la même période. Pour autant, ce statut patrimonial n'empêcha en rien l'abandon, la déformation ou la destruction des bâtiments soviétiques qui sont aujourd'hui reconnus comme possédant une « valeur universelle ». Quelles sont donc les étapes de ce processus et quels sont les enjeux sous-jacents lorsque l'on évoque l'architecture soviétique en Russie ?

Enfin, les intervenants évoqueront les multiples usages du patrimoine depuis les années 1980, depuis la *perestroïka*. L'État russe s'est en effet fixé pour objectif depuis les années 2000 d'unifier la société autour d'un nouveau « roman national » officiel, une synthèse entre passés tsariste et soviétique, et pour ce faire il contrôle très étroitement la mémoire historique. Quels choix opère-t-il alors dans ce patrimoine hérité si composite, dans celui qu'il crée ? Quelles réactions s'ensuivent dans la société civile, qui joua un rôle si considérable dans la sauvegarde d'un patrimoine en partie négligé à l'époque soviétique ? Quel rôle, complémentaire ou antagoniste, jouent dans sa constitution la puissance publique à tous ses échelons et la société civile ?

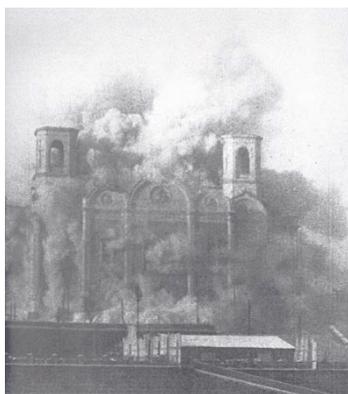
RÉSUMÉ DU PROJET

Depuis les années 2000, les études sur le patrimoine dans les États postsocialistes ont connu un essor certain. Ces recherches ont été particulièrement dominées par des travaux sur le destin des monuments socialistes, dont l'omniprésence recouvre en effet des problématiques multiples : mémorielles, identitaires, culturelles, urbaines, économiques, touristiques et, toujours, indéniablement politiques. Ce colloque s'inscrit dans la lignée de ce champ de recherche, tout en interrogeant de façon plus générale la spécificité de la construction, la destruction et la reconstruction des patrimoines matériels et immatériels en Russie du XIX^e siècle à nos jours – un État dont la langue ne possède justement aucun équivalent direct au terme français « patrimoine ».

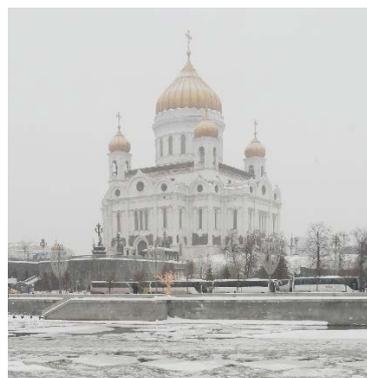
Qui sont les différents acteurs du patrimoine ? Comment se sont opérés les choix de préservation du passé ? En quoi le patrimoine a-t-il participé de la légitimité et de la durabilité du régime soviétique ? Comment le concept de patrimoine développé en URSS se distingue-t-il des conceptions européennes du patrimoine ? Quels sont les enjeux particuliers soulevés par les patrimoines dans la Russie contemporaine ?

Ces questions prennent un relief particulier dans un pays à l'histoire récente marquée par des crises iconoclastes et des questionnements profonds sur la mémoire historique. Ce faisant, ce colloque ne prétend aucunement à l'exhaustivité mais entend plutôt contribuer à une réflexion pluridisciplinaire sur les multiples usages du patrimoine en Russie.

Annexe 3 : Programme et liste des intervenants



1931



2019

COLLOQUE DE L'ASSOCIATION FRANCAISE DES RUSSISANTS
en partenariat et avec le soutien du
CENTRE DE RECHERCHES EUROPEES EURASIE (CREE) DE L'INALCO

LE PATRIMOINE RUSSE ET SOVIÉTIQUE : CONSTRUCTION, DÉCONSTRUCTION, RECONSTRUCTION

Le colloque se tiendra le samedi 30 mars 2019 de 8h30 à 17h30
dans l'auditorium de l'INALCO,
65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris

PROGRAMME

8h30 — Accueil des participants

9h00 — Discours d'Armelle GROPPPO, Présidente de l'AFR

9h15 — Emilia KOUSTOVA — Introduction générale au colloque

9h30 – Panel 1 — Conserver, valoriser et transmettre le patrimoine russe et soviétique

Modération : Hélène MÉLAT, Sorbonne Université

9h30 — Catherine GÉRY : « Comment Pouchkine est devenu un “totem national” ou la construction et la diffusion du patrimoine littéraire classique en Russie et en URSS

9h50 — Andreï TROFIMOV : « Naissance des recherches en folkloristique dans le Grand Nord russe » (en russe*)

10h10 — Discussions

Pause café

11h00 — Marinika BABANAZAROVA : « La préservation des œuvres d'art au musée de Nukus » (en russe*)

11h20 — Sofia TCHOUÏKINA : « Les musées russes face au centenaire de la Première Guerre mondiale en 2014 »

11h40 — Discussions

12h – 13h30 : déjeuner

13h30 – Panel 2 — Destins patrimoniaux de l'architecture soviétique

Modération : Evelyne ENDERLEIN, Université de Strasbourg

13h30 — Taline TER MINASSIAN : « Norilsk – l'Architecture au Goulag. Histoire caucasienne de la ville polaire soviétique »

13h50 — Julie DESCHEPPER : « Quand l'architecture soviétique devient patrimoine — la naissance du "patrimoine moderne" en Union soviétique »

14h10 — Boris KIRIKOV : « L'Architecture d'avant-garde à Saint Pétersbourg » (en russe*)

14h30 — Discussions

Pause

15h20 – Panel 3 — Usages du patrimoine : friction, contestation et instrumentalisation

Modération : Armelle GROPPPO, Présidente de l'AFR

15h20 — François-Xavier NÉRARD : « Traces de la violence — la patrimonialisation des fosses communes de l'époque soviétique »

15h40 — Laurent COUMEL : « La Volga comme monument. La nature entre patrimonialisation et enjeux mémoriels de la fin de l'URSS à nos jours »

16h00 — Svetlana GORSHENINA : « Guerres de mémoire — usages contemporains du patrimoine photographique du Turkestan russe »

16h20 — Olga BELOVA : « La valorisation du patrimoine matériel et immatériel au cœur du renouveau de la puissance culturelle russe »

16h40 : Discussions

17h00 — Marie-Pierre REY : Conclusion générale

* traduction simultanée disponible

LISTE DES INTERVENANTS

Marinika BABANAZAROVA, ancienne directrice, conservatrice du Musée de NUKUS (Ouzbékistan)

Olga BELOVA, maître de conférences à l'Université Bordeaux Montaigne, chercheuse au Centre d'études des mondes moderne et contemporain (CEMMC)

Laurent COUMEL, maître de conférences à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), chercheur au Centre de recherches Europes-Eurasie (CREE)

Julie DESCHEPPER, attachée temporaire d'études et de recherches à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), chercheuse au Centre de recherches Europes-Eurasie (CREE)

Catherine GÉRY, professeur des universités à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), directrice du Centre de recherches Europes-Eurasie (CREE)

Svetlana GORSHENINA, maître de conférences associée au Collège de France (Chaire d'histoire et cultures de l'Asie centrale préislamique), Observatoire Alerte Héritage

Boris KIRIKOV, membre de l'Académie russe d'architecture, chercheur à l'Institut de la théorie et de l'histoire de l'architecture et de l'urbanisme.

Emilia KOUSTOVA, maître de conférences à l'université de Strasbourg, chercheuse au Groupe d'études orientales, slaves et néo-helléniques (GEO)

François-Xavier NÉRARD, maître de conférences, université Paris I Panthéon Sorbonne, Centre de recherches Sorbonne, Identités, Relations Internationales (SIRICE) et Civilisations de l'Europe et Centre de recherche sur l'histoire des Slaves (CRHS)

Marie-Pierre REY, professeur des universités, université Paris I Panthéon Sorbonne, directrice du Centre de recherches Sorbonne, Identités, Relations Internationales (SIRICE) et du Centre de recherches Civilisations de l'Europe et Centre de recherche sur l'histoire des Slaves (CRHS)

Sofia TCHOÛÏKINA, maître de conférences à l'université Paris VIII Vincennes Saint-Denis, chercheuse à l'Institut des sciences du politique (ISP).

COMITÉ D'ORGANISATION

Julie DESCHEPPER (INALCO, CREE)

Evelyne ENDERLEIN (Université de Strasbourg)

Catherine GÉRY (INALCO, CREE)

Armelle GROppo (Université Paris-Nanterre, présidente de l'AFR)

Hélène MÉLAT (Sorbonne Université)